

**12 %**

Part du médicament dans les dépenses de santé (contre 15 % il y a dix ans).

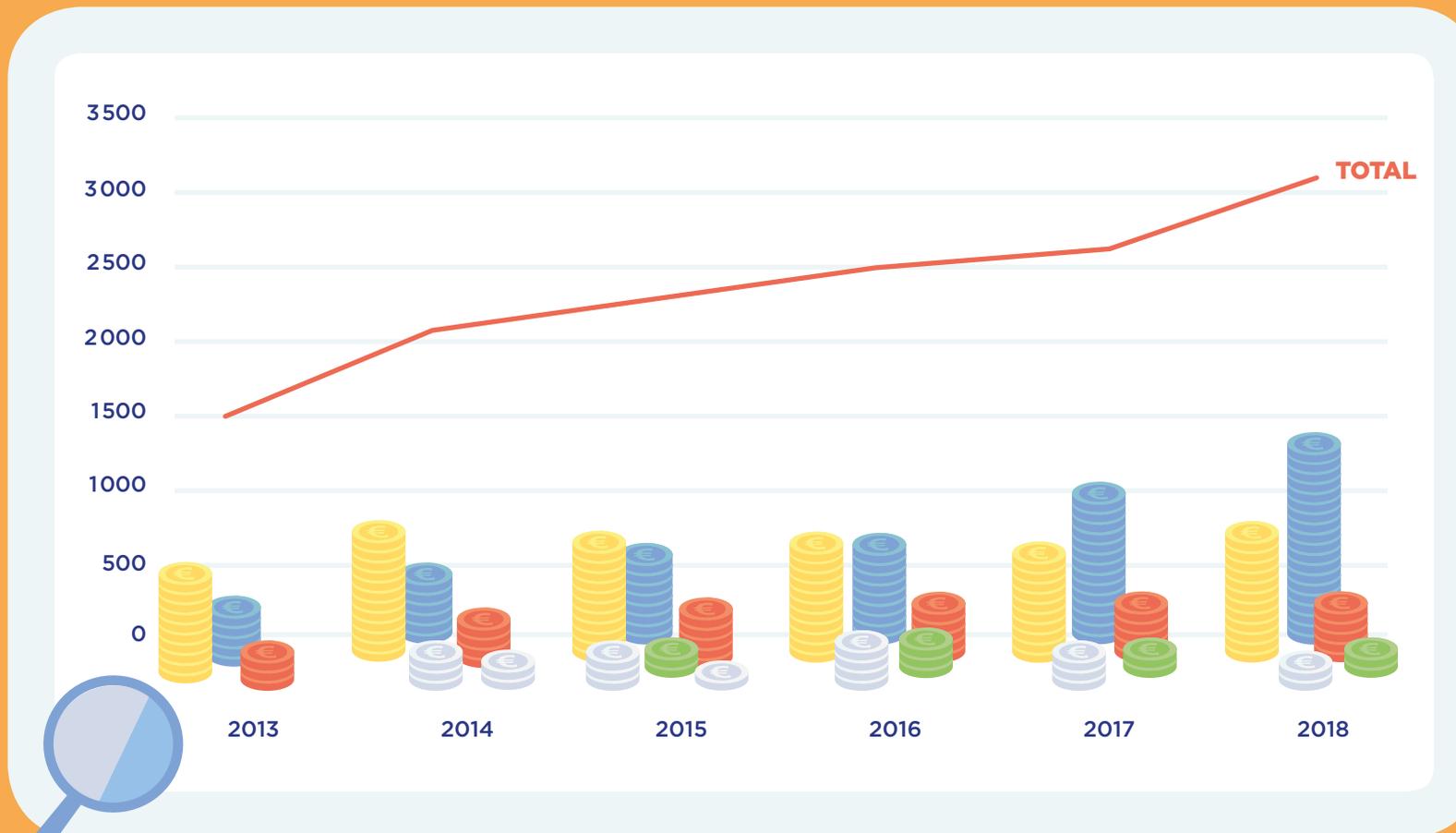
**45 %**

Poids des économies de la branche maladie supportées par le médicament dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2020.

# Régulation économique du médicament : pourquoi n'est-elle plus adaptée ?

La régulation économique du médicament menée depuis plus d'une décennie en France ne tient plus face au progrès thérapeutique. L'approche comptable court-termiste imposée par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) doit évoluer. A défaut d'anticipation, chaque innovation continuera d'être vécue comme un coût pour la collectivité quand c'est d'abord une opportunité pour les patients.

LA CONTRIBUTION ANNUELLE DU MÉDICAMENT AUX ÉCONOMIES DE L'ASSURANCE MALADIE A PLUS QUE DOUBLÉ EN CINQ ANS



- Baisses de prix
- Economies sur les volumes
- Remises produits nettes
- Clause de sauvegarde
- Remises ATU
- Clause spécifique (W)

Source : Leem